NOTRE HISTOIRE



près l'article consacré à l'Equipage Olympe Hériot dans la dernière revue, nous continuons à vous donner un aperçu de la vènerie avant la Première Guerre mondiale à travers deux articles consacrés l'un au Vautrait de Falandre et l'autre au Rallye Francbord. Extraits du Sport universel illustré de 1913, ces deux textes ont pour sujet les veneurs et les chiens.

Dans l'article consacré au Vautrait de Falandre, l'auteur met en évidence les qualités et compétences du Maître d'Equipage Alphonse de Falandre, de ses Boutons les Delapalme et les du Hays ainsi que du piqueux Renaudin dit la Brisée. Fondé en 1895 à partir de la meute du comte de Tertu et renforcé par des chiens de M. Firmin-Didot, le Vautrait de Falandre a démonté en 1942. C'est aujourd'hui, le Vautrait du Perche qui maintient brillamment la vènerie du sanglier sur ces territoires du Perche.

Avec le Rallye Francbord au Prince de La Tour d'Auvergne, on constate que les beaux et bons chiens existaient à cette époque. Issus de la meute de l'Equipage du marquis de Lestrade, ces chiens prenaient 50 cerfs par saison dans le lot des Bordes en forêt d'Orléans. Ils furent longuement admirés par l'empereur d'Autriche François-Joseph à l'exposition canine de Vienne. Après avoir chassé le lièvre et le chevreuil pendant 2 ans dans le Maine, avec une vingtaine de Griffons et quelques Harriers, Henri de la Tour d'Auvergne a monté le Rallye Francbord en 1905 et a chassé le cerf pendant neuf saisons.

Le Vautrait de Falandre



Au chenil, l'appel des favoris

e vicomte Alphonse de Falandre créait son vautrait, il y a une vingtaine d'années, avec quelques chiens seulement. C'est donc une œuvre d'élaboration personnelle et je n'en rappelle le laborieux tâtonnement que pour mieux évaluer le succès qui couronne aujourd'hui tant d'efforts.

Tout jeune homme, taquiné par la jolie passion de vénerie, il avait épelé au grand livre de la Nature les mots ambigus, les phrases obscures, dont il est si capable maintenant d'indiquer le sens précis. Au régiment même, habile et endurant qu'il était déjà, ne donnait-il pas à quelques intimes loin de l'adjudant, cela va sans dire - l'intéressant spectacle d'une discrète gaillardise ? Quelques bricolos de toutes sortes, dissimulés chez les paysans, constituaient, plutôt qu'une meute, sa harde exceptionnellement bigarrée ; les chevaux de l'escadron étaient de la partie. « Au cout ! » et bien-aller, rien ne manquait à ces démonstrations.

En 1893, les houspillades prodiguées aux lièvres de Joigny incitaient le jeune sportsman (car il n'avait point encore conquis son titre de veneur) à rêver de plus chevaleresques épopées. Les 12 et 15 Harriers et Briquets venus antérieurement de Belgique, et parmi lesquels même un ou deux Porcelaines, deux ou trois Beagles, ne lui donnaient plus assez de musique et d'entrain; il en ajouta une dizaine.

M. de Tertu, qui remplissait à cette époque les fonctions de lieutenant de louveterie dans l'Orne, offrit au jeune vicomte de coupler avec lui. Une douzaine de Foxhounds importés vint alors renforcer la petite meute qui prit, pour sa part, une allure de vautrait dont le vieux maître était déjà fier. Temps précieux d'entraînement et d'étude pour l'élève ! Il se perfectionna dans le rude travail de valet de limier et dans les difficultés du laisser-courre. Ce n'était plus seulement un sportsman, c'était un veneur en toute consécration.

M. de Tertu proposa au vicomte de Falandre de lui donner la quinzaine de chiens qui lui restait. Nommé lieutenant de louveterie, A. de Falandre reprenait la location de forêts dont son prédécesseur était alors adjudicataire. Le massif formé par le Perche, le Châtelet, la Trappe, Longwy, Reno, Cherencey, Moulins et Bonmoulins comporte environ 13 à 14 000 ha. Il est intéressant de rappeler que le vautrait a, pendant plusieurs années, fait d'excellentes chasses en forêt de Beaumont-le-Roger et au château de Mervelly, chez le comte Hyppolite de Falandre

Au nombre des déplacements les plus réguliers, citons les laisser-courre de Gouffern. Depuis 1905, le vautrait passe également quelques semaines en forêt d'Ecouves. En 1900, M. Albert Firmin-Didot, avec lequel M. de Falandre avait quelquefois couplé, confia au vautrait une vingtaine de chiens à mettre dans la voie du sanglier. M. Firmin-Didot dut abandonner, pour cause de santé, le dur exercice de la vénerie et pria M. de Falandre d'accepter les chiens.



Roumanie, bâtard du Vautrait de Falandre

La meute se compose aujourd'hui de 80 sujets, dont les deux tiers sont purs anglais. Les autres sont des bâtards très près du sang ; la source de ces bâtards remonte à l'origine du vautrait.

Le maître d'équipage a été très longtemps secondé dans tous ses laisser-courre par ses deux frères et MM. du Hays, ses cousins. Il l'est également, depuis deux ans, par M. Jacques Delapalme, veneur et, par excellence, homme de cheval.

Le vautrait est servi depuis neuf ans par Renaudin, dit La Brisée. Ce petit homme démoniaque, bien connu dans les concours de trompes de chasse où il a remporté maints succès, est un valet de limier infatigable et de tout premier ordre. Allié à la fameuse famille des Chopelin qui sont depuis 120 ans piqueux, de père en fils, dans la famille de Boisgelin, il continue les traditions de vaillance et d'honnêteté dont ses aïeux faisaient preuve.

Si j'ai éprouvé un réel intérêt à noter ici les phases d'évolution du vautrait, je ne me défends point maintenant de la haute impression que m'a suggérée cette vénerie. Deux signes primordiaux en résument tout le cachet : « hardiesse et courtoisie », éclatantes vertus qui distinguent toujours les gens de vraie race. Nous sommes loin de la poignée de hourets qui s'esbaudissait à Joigny. Voici maintenant un vautrait qui compte aujourd'hui parmi nos tout premiers pour la façon dont il chasse, pour la rapidité de ses laissercourre et pour l'entrain de ses hommes.

• • •



Le sport universel illustré : le Vautrait de Falandre $Suite\dots$

. . .

A cette dernière considération j'attache un intérêt bien vif : si la vénerie ne consistait qu'à mettre bas 90 ou 250 livres de viande, il y a longtemps que les éclectiques dont elle est la gloire en auraient abandonné l'usage. Ne sont-ils pas les premiers à comprendre et à enseigner l'éclatante supériorité et le bénéfice social qu'apportent l'endurance et la déduction? La vénerie n'a pas d'autre but que de faire des hommes hardis et solides. La hardiesse n'est point la folie! C'est, au contraire, une incitation à donner, journellement, le maximum de son effort tout en le raisonnant. L'entraînement n'a point d'autre synthèse. Le résultat ? C'est pouvoir exiger de son corps et de sa volonté le maximum et de fournir une pépinière d'hommes et de chevaux toujours prêts. Les veneurs justifient le vieil adage Mens sana auquel les chétifs et les malingres ne peuvent prétendre. Voulez-vous des exemples de ce que peuvent acquérir les veneurs, dans le sang-froid et la résistance physique ?

M. Marc André accompagnait un lot de chiens qui poussait durement un ragot en forêt de Reno (Orne). Pris par la nuit, il dut abandonner la chasse à deux kilomètres de Brétonchelles (Eure-et-Loir), pour retraiter - de 32 kilomètres - à la Guimandière.

Mme Delapalme, elle-même, habile à conduire un limier, faisait, ce matin-là, quelque vingt kilomètres à pied dans la glaise pénible de Cherencey, et quelque cinquante-cinq kilomètres à cheval, sans qu'une telle journée fisse « méjuger » le soir les points de son aiguille dans une broderie délicate. Cette jeune dame qui, dès son enfance, suivit, aux côtés de M. Viette, son père, les admirables exploits de la vénerie de Bonnelles, justifie surabondamment encore ce que j'ai dit du caractère des veneurs.

C'est un geste pour M. Jacques Delapalme que semblables randonnées! Habitué de jeunesse à l'entrain des laissercourre, il fut l'élève du marquis de Chambray, notre fameux veneur aux deux mille quatre cent soixante-six hallalis. Je craindrais d'atténuer ici le mérite réel de chacun si j'ajoutais : « et brochant sur le tout ». Mais, laissez-moi vous donner un bel exemple de sang froid dont A. de Falandre est le héros : le 17 octobre 1910, les chiens tenaient aux abois, un ragot de 150. Quatre chiens étaient étendus sur le chaume. Le vicomte mit pied à terre, guettant le moment opportun d'intervenir. Mais le ragot ne l'entendit point de cette écoute! Il arriva d'une vingtaine de mètres sur le veneur. Cet homme, si simple et si doux, l'attendit, puissamment en garde sur ses jarrets, et le couteau au poing. La bête sembla faire un écart, rentra dans les chiens et reprit les abois, puis tomba raide morte. Les assistants purent alors admirer, avec stupéfaction, ce spectacle inoubliable d'un sanglier, debout au milieu de dix-huit chiens, avec un poignard enfoncé sur le devant du crâne, jusqu'à la garde! Comme je félicitais M. le vicomte de Falandre au récit de témoins oculaires : « J'en eus mal au poignet, pendant près de quinze jours », me dit-il bonnement.

Et me voilà ramené à vous dire pourquoi j'ai si agréablement observé l'entrain des hommes de la vénerie de Falandre, de ces serviteurs dont les circonstances exigent parfois un travail extrêmement pénible : ils savent que le rôle joué par leur initiative et leur dévouement concourt à un but dont le maître partage avec eux les aléas et les fatigues : l'hallali. Telle est la mentalité de cette maison, où les serviteurs aiment à vieillir.

La vénerie ne serait-elle, je le répète pour ceux qui la critiquent sans la comprendre, qu'un prétexte à l'entraînement

et à la déduction ; il n'en est pas moins vrai que, toujours vaillant, le veneur reste toujours soldat. Et si les folies humaines altérées de guerre venaient, hélas! à engager la mêlée, là où tant de nos officiers de réserve feraient au combat si piètre mine manquant non de courage, certes, mais de moyens - il n'est pas de veneur qui ne tienne hardiment sa place, ayant au cœur cette parole vibrante du poète: « Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là! »

Aussi, redirai-je à ceux qui combattent la vénerie, sans miséricorde : pesez le rôle social des veneurs ! Et puis, au nom des faibles pour lesquels ils doivent être forts : Laisserles aller... les bons combattants.



Madame Jacques Delapalme effectuant le travail de valet de limier

Joseph Levître